



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer**

Saint-Pierre, le 24 septembre 2025

AVIS AUX USAGERS DU PORT N°12/2025

Dans le cadre du tournage de la 2^e saison de la série terre-neuvienne « SAINT-PIERRE », des scènes seront réalisées sur le domaine public portuaire **jeudi 25 septembre** prochain :

- De 11 à 14 h :
 - Quais Interpêche (fin des quais Lobélia et Roselys, et quai Aconit)
- De 16 à 19 h :
 - Quai de l'Alysse

Durant ces périodes, l'accès au public et aux usagers portuaires de ces zones sera fermé. Les véhicules stationnés sur ces zones devront être déplacés avant les périodes de tournage.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon
Tél : 05 08 55 13 21

Mél : capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

BP 4217 boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr